

Commune de
COURCELLES-
LES-GISORS

PLAN LOCAL
D'URBANISME

APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :

7 a

DEFENSE INCENDIE

DEFENSE INCENDIE

↳ Il est rappelé que, jusqu'alors, ce sont les normes d'une circulaire interministérielle datant de 1951 qui s'appliquaient. Les interventions des services de lutte contre l'incendie nécessitaient le raccordement de poteaux incendie sur des conduites de diamètre 100 mm au minimum ; les poteaux devaient pouvoir débiter 60 m³ par heure pendant 2 heures, et cela à 1 bar de pression minimum. De plus, le champ d'action pour l'intervention des services de secours incendie ne devait pas dépasser 200 m linéaires sur voie carrossable, distance qui pouvait être étendue à 400 m en milieu rural sous réserve de présence de prises accessoires ou de points d'eau équipés d'une plate-forme permettant l'accès des véhicules de secours.

Cette circulaire de 1951 n'est plus en vigueur depuis le 15 décembre 2015, date d'entrée en application du « Référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ». En application d'un décret du 27 février 2015 paru au Journal Officiel le 01 mars 2015, il revenait à chaque Préfecture, dans un délai de 2 ans, d'établir un Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Le RDDECI du SDIS 60 a ainsi été approuvé par arrêté préfectoral du 19 décembre 2016, il est entré en application à compter du 16 février 2017. Le document ci-contre synthétise les modalités d'évaluation des besoins en eau :

- Risque Courant Faible - habitation isolée : Risque couvert par un volume d'eau de 30 m³ utilisable en 1 heure à moins de 400 mètres du risque à défendre ;
- Risque Courant Ordinaire – lotissements, hameaux ou habitats regroupés : Risque couvert par un volume d'eau de 120 m³ utilisable en 2 heures à moins de 200 mètres du risque à défendre ;
- Risque Courant Important – Centre-ville ancien, regroupement de bâtiments à fort potentiel calorifique : Risque couvert par un volume d'eau de 240 m³ utilisable en 2 heures et situé à moins de 100 mètres 150 mètres en fonction du risque à défendre ;
- Risque Particulier : nécessite une étude particulière et individualisée.

*Source : RDDECI du SDIS 60,
« Mémento DECI
à l'usage des Maires »*

La défense-incendie sur la commune est assurée au moyen de 9 poteaux ou bouches incendie, 3 réserves-incendie, et 1 point d'aspiration dans un cours d'eau.

Le centre du bourg de Courcelles-lès-Gisors est bien défendu contre l'incendie. S'agissant des extrémités sud-est et sud-ouest du village, les constructions se trouvent hors de portée des hydrants déclarés conformes ; les trois hydrants qui couvrent le sud du village présentent en effet un débit inférieur à 60 m³/h.

Le hameau « Les Murs de Vaux » est bien défendu contre l'incendie puisqu'il dispose d'une réserve-incendie fonctionnelle et conforme (120 m³).

Le hameau de Beausséré est défendu au moyen d'un point d'aspiration dans la rivière, jugé conforme par la Centre de Secours de Chaumont-en-Vexin.

Le hameau de Mauréaumont est équipé d'une réserve-incendie de 80 m³, capacité insuffisante au regard de la réglementation si ce hameau est considéré comme présentant un « risque courant ordinaire ».

Les constructions situées au lieu-dit « Le Poirier Cadet » (site agricole) sont défendues au moyen d'installations privées pour lesquelles le Centre de Secours ne dispose pas d'information.

Liste des points d'eau

Légende

14/12/2015

- * Etat ✘ -Indisponible ✔ -En service ✘ -Non conforme
- * Anomalie -Avec anomalies -Sans anomalie en service
- * Accès -Non autorisée -Autorisée
- * Signalisation -Problématique -Sans problème

Implantation	N°Insee	Nom Commune	N°PEI	Type	E t a	A n o	A c c	S i g	Adresse	Pression Statique	Pression Dynamiqu e	Débit Maxi	Débit à 1 bar	Débit à 0,6 bar	Diamètre alim	Diamètre sortie	Volume réserve m3	Ré alim	Réa /rés	Débit réalim m3/h	Volume château d'eau	Altitude château d'eau	Réserve inc
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	1	P100	✔	✔	✔	✔	place de la mairie				105,00		150	100/2x070		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	2	P100	✔	✔	✔	✔	rue de la tour face au numéro 13				122,00		150	100/2x070		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	3	P070	✘	✘	✔	✔	rue du bout lombard face au numéro 24				48,00		100	070		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	4	P070	✘	✘	✔	✔	rue de l'aunaye face au numéro 23				36,00		100	070		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	5	P070	✘	✘	✔	✔	allée des vignes face au numéro 16				45,00		100	070		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	6	P100	✘	✘	✔	✔	rue d'inval aux feux tricolores				45,00		150	100/2x070		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	7	P100	✘	✘	✔	✔	rue d'inval face au numéro 55				55,00		150	100/2x070		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	8	RES	✔	✔	✔	✔	rue de Maureaumont								120	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	9	COUR	✔	✔	✔	✔	rivière rue d'inval									<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	10	P100	✔	✔	✔	✔	chemin de la reine face au numéro 8				89,00		150	100/2x070		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	11	RES	✔	✔	✔	✔	Allée des bois								120	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	12	P100	✘	✘	✔	✔	clos d'inval face au numéro 32				52,00		150	100/2x070		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Voie publique	60169	COURCELLES LES GISORS	13	RES	✔	✔	✔	✔	Route de Gisors, Hameau Les Murs de Vaux						060		120	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				